

I. Présences.

1. NYIRAGASIGWA Euthalie	: J A C F	: B.P. 87	: GISENYI	- NYUNDO
2. NSENGIYUMVA Euleuthère	: J A C	: B.P. 87	: GISENYI	- NYUNDO
3. NSENGUMUREMYI Vincent	: JACF	: B.P. 87	: GISENYI	- NYUNDO
4. RUGAGI Juvénal	: CELOCKI	: B.P. 179	: KIGALI	
5. NSENGIMANA Claude	: CELOCKI	: B.P. 158	: KIGALI	
6. SEMULIRO Narcisse	: XAVERI	: B.P. 124	: KIGALI	
7. NKULIKIYINKA P.Canisius	: MAVERI	:	: Petit Sém.St.Léon KADGAYI	
8. MUKAMBUGUJE Agnès	: XAVERI	:	: Ecole Primaire KAMONYI	
9. HATEGEKIMANA Thaddée	: C. A.	: B.P. 1227	: KIGALI	- RUTONGO
10. VERMEERSCH Segoe	: C E R A R	: B.P. 377	: KIGALI	- RUTONGO
11. NSANZABAGANWA Martin	: A J E C O M U	: B.P.	: C/o Frères Maristes - BYIRANA	
12. NTIYAMIRA Thélesphore	: A J E C O M U	:	: Commune MUKINGI	
13. MPAMBARA Claver	: C. S. M.	: B.P. 226	: KIGALI	- MUSAHA
14. NIYONGIRA Alphonse	: C.S.M.	: B.P. 266	: KIGALI	- MUSAHA
15. NKULIYIMFURA Athanase	: C. S. M.	: B.P. 266	: KIGALI	- MUSAHA
→ 16. NSANZABAGANWA François	: Secr.J. et Sports	: B.P. 1044	: KIGALI	
17. RUKUDAYIHUNGA Michel	: A. S. R.	: B.P. 775	: KIGALI	
18. GATWA Tharcisse	: M S J D	: B.P. 6	: NYABISINDU	
19. TWAGIRAMARIYA Agnès	: J O C F	: B.P. 91	: KIGALI	
20. KARAMBIZI François	: J O C	: B.P. 91	: KIGALI	
21. MUZIGANYI Jean	: M E T A R	: B.P. 173	: KIGALI	

La deuxième Assemblée Générale des représentants des Mouvements et Associations de Jeunesse s'est tenue à Kigali le 25 mai 1972 dans les locaux du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Elle commença à 10 h 20 sous la présidence de Monsieur le Président du Comité National des Mouvements et Associations de Jeunesse. Il commença par un bref rappel de ce qui s'est fait lors de la 1ère Assemblée du 10 Avril 1972. Delà faisant noter le rapport fait par le Comité élu le 10 avril 72, qui leur a été envoyé. Il passa ensuite à la présentation de l'ordre du jour composé de sept points :

1. Réponses aux questions posées par le comité en P.6
2. Exemple d'organisation des jeunes de CARA Nyakabanda.
3. Débats sur les programmes ruraux des jeunes avec part de ce qui revient à chaque Mouvement.
4. Exposé sur les programmes urbains : - Jeunesse suburbaine
- Jeunesse vagabonde
- Jeunes délinquante.
5. Débats sur la jeunesse urbaine
6. Mot du Directeur Général au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.
7. Conclusions et recommandations pour chaque Mouvement et Association.

N. B. Cet ordre du jour n'a pas été suivi spécialement les points 3, 4 et 5.

Après la présentation de cet ordre du jour on passa à la réponse aux questions posées à certains Mouvements et Associations.

Le C. S. M. fut le premier:

Le représentant du CSM expliqua ce qu'ils veulent dire par jeunes non scolarisés.

"Nous entendons ceux qui ont terminé l'école primaire et qui n'ont pas pu continuer, ainsi que ceux qui sont restés à la maison".

Par travailler ensemble pour le progrès ; nous voulons organiser des réunions dans les deux communes et après, essayer de former des coopératives d'agriculture, élevage et boulangerie. Pour le moment nous faisons déjà des réunions avec les jeunes pour avoir leurs souhaits.

Avez-vous déjà organisé quelque chose ensemble ?

Nous avons cinéma deux fois le mois ; des conférences, journaux et avons organisé des soirées.

Avez-vous fait une expérience d'étendre le Mouvement comme ça été constaté lors du dépouillement ?

Nous avons commencé par faire des réunions avec les pères et les responsables des foyers. Maintenant à la paroisse on a commencé à l'alphabétisation.

A. S. P. :

Pourquoi pas les mêmes objectifs pour la collaboration ?

Malgré que le but et méthode sont les mêmes, les scouts et guides sont séparés par l'Administration.

Nous avons voulu donner l'indépendance aux filles toutefois avec une collaboration jusqu'au plan

Mondial. Interrogé sur la signification du Guisme le représentant a avoué qu'il ne sait pas son explication, seulement il sait qu'il a été fondé par la même personne. Par le fait même que nous collaborons à tout échelon je ne vois pas la dispersion des forces.

MSJD :

Quel est l'essentiel dans votre Mouvement ?

Le MSJD est un mouvement aventurier mais qui vise à rééduquer ces jeunes au lieu de les emprisonner. Nous sommes préoccupés par le côté moral et psychologique de l'enfant.

Jusqu'où votre mouvement s'étend ?

Sur tout le Pays mais actuellement il est à Nyanza de toute façon nous comptons faire une maison dans chaque localité.

Envisagez-vous des artisanats ?

Nous les envisageons petit à petit puisque le Mouvement doit vivre par lui-même. Ces enfants travaillent et de temps en temps ils ont des causeries sur le civisme, la politesse etc.....

Maintenant vous vous occupez des garçons : envisagez-vous la même rééducation chez les filles ?

Nous avons des filles détenues au même âge que les garçons, seulement elles sont peu nombreuses. Pour le moment nous n'avons pas des locaux mais dans notre objectif nous comptons aussi les prendre.

Que pensez-vous des prostituées ?

Nous pouvons nous en occuper mais en ce cas c'est être à côté de notre objectif puisque dans notre cadre, il s'agit de la Jeunesse nécessiteuse, les jeunes délinquants qui ont commis un crime.

MEJAR :

Entendez-vous former la Jeunesse protestante en dehors de tout autre jeunesse ?

Non mais il faut commencer par celle qui nous est proche. Les jeunes sont écoutés différemment mais le but est le même.

Comment prévoyez-vous la centralisation ?

Nous n'avons pas le droit de centraliser mais plutôt ceux que nous atteignons, sans refuser de travailler avec ceux qui veulent et qui se présentent.

Quel mot visez-vous : formation chrétienne ou spirituelle ?

Par nature vous avez un chrétien par la spiritualisation et dans la vie de l'homme la formation religieuse n'est pas spirituelle.

CEDECOS :

Y-a-t-il moyen que l'alphabétisation soit donnée par les jeunes ?

Dès notre création, l'initiative était des adultes, d'où nous avons trouvé l'importance de s'occuper des jeunes. Actuellement il nous faut sensibiliser les jeunes en écoles pour que plus tard ils puissent s'occuper de leurs frères, sans exclure les adultes.

Entendez-vous toucher d'autres communes ?

Au départ, nous avons voulu développer seulement notre commune. Si notre commune est développée, nous servirons d'exemple aux autres.

XAVERI :

Comment suscitez-vous les initiatives de développement ?

Nous exigeons que chaque section aie une activité à la base. Ils reçoivent la formation dans des camps où nous invitons des conférenciers pour les pousser à se débrouiller dans la vie : chaque fois en collaboration avec les autres. Ainsi nous avons quelques réalisations :

A titre d'exemple : Alphabétisation - reboisement
Agriculture - culture de thé
perlage - menuiserie.

Qu'est ce que c'est XAVERI ?

Xavéri est un nom donné par son fondateur qui, groupant les jeunes suivait le modèle de St.François Xavier modèle des apôtres, d'où ce nom.

Ainsi donc le Mouvement reste confessionnel ?

Au départ oui. Aujourd'hui pour éviter cela nous demandons aux sections d'avoir d'autres jeunes dans des para-groupes.

Que voulez-vous dire par former un homme actif, sentant et réagissant en rwandais chrétien ?

C'est-à-dire que nous sensibilisons les jeunes dans l'action. Nous avons également des mots d'ordre suivant ce que nous avons remarqué dans le milieu et nous y ajoutons la formation chrétienne. Ainsi par le fait même qu'ils prennent conscience; nous évitons qu'ils soient déracinés.

Les adultes peuvent-ils être membres ?

C'est pas un mouvement d'adultes mais par responsabilités ou implantation du Mouvement ils restent. Ailleurs on a des équipes du nom d'Anneau. Là ce sont des anciens du mouvement qui veulent continuer dans la même ligne.

II. EXEMPLE DE CARA EN NYAKABANDA.

Comme il n'y avait personne de Nyakabanda pour nous parler de CARA; le sujet a été donné par NSANZABAGANWA qui je crois avait été sur le lieu.

Tout d'abord CARA (Centre d'Animation Rurale et Artisanale) a été créé par les jeunes, qui, en discutant sur leurs problèmes de vie ont soumis l'idée au Curé de Kibangu. Ce dernier leur a donné un plan de travail, formant ainsi le 1er noyau.

En voici les étapes : 1967 création d'une école de maçonnerie

1968 création de 6 équipes dont une a 2 jours d'étude par semaine. Le logement est donné.

1969 création menuiserie et magasin d'outils.

1970 cours pratiques, formation des encadreurs.

Actuellement il y a plus de 1.000 Jeunes qui collaborent avec les adultes pour construire des maisons de communauté, préparer les lieux de conduites d'eaux. Par là, ils développent l'esprit coopératif.

Ici il est à noter que le CARA a pu bénéficier des aides extérieures qui globalement s'élèvent à plus ou moins trois millions de francs rwandais.

III. RECHERCHE D'UN PROGRAMME NATIONAL.

Suite à cet exposé les participants se sont mis à chercher comment travailler pour l'élaboration d'un programme quinquennal 1972 - 1976. Le président proposa la création de deux commissions; une par les Mouvements et Association, travaillant en milieu rural. Une autre, par les Mouvements et Associations travaillant en milieux urbains. La proposition ne fut, ni acceptée, ni refusée, seulement une discussion interminable s'en suivit.

Les uns disant : c'est le travail du comité, des autres affirmant la proposition du Président.

Ce qui prolongea la séance de travail jusqu'à 13 heures, sans même trouver le comment travailler.

Les travaux vont reprendre à 14 heures.

A 14 h 35 la question d'élaboration d'un programme national fut reprise mais elle rencontra d'autres heurts.

- Je ne comprends pas comment faire un programme de 5 ans alors que ceux qui sont aux mouvements aujourd'hui n'y seront plus demain. Le mieux est de faire un programme d'une année.
 - Pour un plan de 5 ans nous devons avoir des possibilités financières... or les nôtres sont réduits. Même quand le Gouvernement fait un plan c'est suivant ses moyens.
 - Il faut partir des réalisations et projets des Mouvements et Associations.
 - Avant tout il nous faut un séminaire de formation des responsables locaux.
 - Il faut créer un programme à base d'une commune.
 - Nous devons dégager un programme à ne pas confondre avec les projets. Excluons le problème financier puisqu'on peut travailler pour les avoir, ou les avoir pour travailler.
 - Cherchons un thème général réalisable mais applicable par chaque Mouvement et Association suivant ses moyens.
 - Je ne vois pas la nécessité de créer ces commissions plutôt présentons les plans écrits.
 - Le Secrétariat d'Etat nous a mis en conflit. La fois passée, nous avons exposé le programme de chaque mouvement pourquoi alors un autre ?
 - Nous ne pouvons pas faire un programme d'ensemble tel que nous sommes. Vaut mieux que chaque mouvement élabore son plan, et delà, le comité et le Secrétariat d'Etat nous soumettront un programme général.
- Ici un reproche au Secrétariat d'Etat a été souligné, d'avoir reçu le travail du comité, et qui après profite pour demander un plan programmatif.

Conclusion :

Les participants se sont mis d'accord pour que chaque mouvement et Association élabore un programme à envoyer au Comité par le canal du Secrétariat d'Etat, tout compte fait convaincu de son application.

Il est convenu que la date limite est fixée au 10 juin pour l'arrivée des programmes. Ainsi le Comité va élaborer un programme qui sera soumis aux représentants, lors de la prochaine assemblée fixée pour le 30 juin 72.

IV. MOT DU DIRECTEUR GENERAL.

Après cette considération, le Directeur Général est venu nous parler de ce que le Secrétariat veut des Mouvements et Associations.

.../...

- "- Nous voulons que, chaque Mouvement et Association, nous fassent parvenir un exemplaire de leurs publications.
- Les Mouvements et Associations doivent nous faire passer les procès-verbaux de leurs réunions importantes et un rapport périodique.
- Les Mouvements et Associations qui ont des émissions radiodiffusées doivent nous les faire parvenir avant de les passer.
- Les déplacements de représentation des Mouvements et Associations à l'étranger ne peuvent être effectués, qu'à condition d'être accompagné d'un représentant légal, et après nous avoir présenté le mémorandum des sujets à traiter.
- Dès leurs retours un rapport de mission doit être fait, et nous parvenir dans les 15 jours qui suivent.
- Participation au défilé du 10e anniversaire de l'indépendance Nationale est à vos frais.
- Le plan de 5 ans est difficile à réaliser, mais donnez quand même votre apport".

Après la citation de ces quelques points, beaucoup de questions furent posées :

- notamment :
- les finances pour des telles rencontres,
 - l'obtention de passes-ports et sur les voyages à l'étranger,
 - Le rôle du Comité National,
 - Le travail de la trésorière, et d'autres encore ayant rapports aux points précités.

La réunion se clôtura à 19 h 10, dans un climat défavorable et chacun se pressa vers son logis. Ainsi prenait fin la 2e Assemblée Générale des représentants, des Mouvements et Associations de Jeunesse, tenue au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports en date du 25 mai 1972.

Fait à Kigali, le 30 mai 1972.

Sé/ KARAMBIZI François.-
Secrétaire.-